

Ferro-alliages

Les CE imposent actuellement des tarifs douaniers de 4 à 8 % sur ses importations de composés de silicium et de ferrosilicium, de 7 à 15 % sur les produits à base de chrome et de ferrochrome et de 5 à 10 % sur les produits à base de molybdène.

En 1987, le Canada a exporté vers les CE environ 4 850 t de molybdène, évaluées à 38 millions de dollars, alors qu'en 1986 les exportations canadiennes de produits à base de silicium et de ferrosilicium vers les CE n'avaient été que de 142 t d'une valeur totale de 32 000 \$.

Les producteurs de ferro-alliages de silicium ont récemment exercé des pressions auprès de la CCE pour qu'elle impose des sanctions commerciales aux producteurs d'Afrique du Sud, de Chine, du Brésil et d'Europe de l'Est qui font soi-disant du dumping sur les produits à base de ferro-alliages de silicium sur les marchés des CE.